

## 1. Approbation du compte rendu de la réunion tenue le 21.03.2006.

Les minutes de la réunion "Santé & Sécurité" du 21.03.2006 sont approuvées.

## 2. Nouvelle Stratégie communautaire sur la Santé et la Sécurité au Travail 2007-2012

M. Rolf Gehring (FETBB) présente la position de la FETBB sur la stratégie "Santé & Sécurité" de la Commission européenne.

Depuis les années 70, la Commission est très active sur les questions de Santé et Sécurité. Comme le CES, la FETBB pense qu'aucune évaluation sérieuse des directives adoptées n'a été entreprise par la Commission. Par ailleurs, de nouveaux risques doivent être pris en compte comme les maladies musculo-squelettique, des maladies liées aux substances cancérigènes.

La Commission propose de moins en moins de directives concrètes et davantage de directives génériques. Des directives précises seraient pourtant nécessaires, notamment en matière de stockage de matières dangereuses. Des rapports précis sur la transposition des directives devraient aussi être rédigés.

M. Gehring propose d'organiser une conférence afin d'évaluer la mise en œuvre effective de certaines directives importantes pour le secteur.

Mme Laetitia Passot (FIEC) explique que la FIEC est d'accord avec la position de l' UNICE sur le projet de stratégie communautaire pour la Santé & Sécurité et ajoute que la FIEC fera quelques commentaires supplémentaires spécifiques au secteur.

M. Bernd Eisenbach (FETBB - IG BAU), se prononce en faveur d'une prise de position conjointe FIEC-FETBB sur le sujet, qui souligne les difficultés des PME du secteur de la construction dans la mise en œuvre des directives Santé & Sécurité.

M. Gehring explique que personne aujourd'hui ne dispose du projet de stratégie de la Commission mais que des travaux ont eu lieu au comité consultatif "Santé & Sécurité". M. Gehring propose de concentrer la proposition conjointe FIEC-FETBB sur certains points uniquement, plutôt que d'embrasser l'ensemble des questions "Santé & Sécurité" qui pourraient concerner le secteur.

## 3. Accord FIEC-FETBB, Bilbao 2004

### a. *Rapport sur la réunion 'open-expert' du 8 juin 2006*

La FETBB veut arriver à des résultats concrets suite à cette réunion et propose à la FIEC de rédiger un projet de proposition/recommandation écrite qui pourrait être ciblé sur les architectes, les maîtres d'ouvrage et les responsables "Santé & Sécurité". Le document proposerait des mesures par groupe cible et des recommandations concrètes. La FIEC accepte cette proposition.

### b. *Mise en œuvre du programme d'activités prévu par l'accord FIEC-FETBB de Bilbao (actions concrètes à entreprendre)*

En se référant à l'accord de novembre 2004, Mme Passot propose de mettre en œuvre des activités concrètes dans les domaines suivants :

- travail en hauteur: disséminations du guide sur le travail en hauteur en cours de finalisation par la Commission européenne
- bonnes pratiques "Santé & Sécurité": à collecter et à disséminer ensuite
- système de management de la santé et la sécurité: établir un modèle européen.

M. Eisenbach souligne que les différences en matière de collecte de statistiques en Europe nous freinent dans l'avancement de nos travaux.

M. André Pelegrin (FIEC – B, CNC) partage le souci exprimé par M. Eisenbach et propose de travailler à une définition commune dans ce domaine.

L'agence européenne de Bilbao a travaillé récemment sur le sujet et nous devrions tirer parti de ses travaux.

M. Rémi Clavreul (FETBB - CGT Construction) est d'avis qu'il suffit de comparer les progrès faits au sein d'un pays de l'Union avec les progrès faits dans les autres pays de l'Union européenne.

M. Clavreul souligne l'importance de la formation en matière de Santé et Sécurité en particulier en ce qui concerne les postes à risque (postes en hauteur) et la nécessité de protections individuelles (les accidents sont moins nombreux lorsque des protections individuelles sont mises à disposition et utilisées).

M. José Gascon (FIEC – E, SEOPAN) estime quant à lui que la formation et l'organisation des tâches jouent un rôle clef dans la réduction des accidents. Il estime qu'il est particulièrement important de former les cadres si on veut atteindre l'objectif final de "zéro accidents" sur les chantiers.

M. Phil Murphy (FIEC – UK, The CC) demande si les pourcentages proposés par la FETBB concernent des domaines spécifiques du secteur de la construction ou concernent le secteur en général.

M. Christian Lesouef (FIEC – F, FNTP) est d'avis qu'il est impossible d'obliger les entreprises du secteur en France à réduire leurs accidents sur la base d'un pourcentage. Ce que la FNTP peut faire c'est tout au plus donner des conseils à ses entreprises, disséminer des bonnes pratiques pour réduire les accidents du travail, mais la FNTP ne peut pas forcer ses entreprises à mettre en œuvre ces bonnes pratiques.

M. Gascon propose de trouver un accord au sein d'un groupe de travail ad hoc.

M. Eisenbach propose d'élaborer un projet de document qui serait discuté par ce groupe de travail ad hoc.

➤ La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au 27.11.2007 à 10h00.

#### **4. Sommet de suivi Bilbao 2004 :**

##### *a. Rapport sur les dernières activités*

Mme Passot rend compte des activités préparatoires au sommet de suivi qui aura lieu le 21.09.2007 et exprime la déception de la FIEC et de la FETBB sur la manière dont ce sommet a été organisé. La Fédération Européenne des Architectes (ACE) a joué un grand rôle dans la finalisation des travaux et a pour une large part suppléé à l'absence de soutien efficace de l'Agence de Bilbao.

La FIEC a récemment demandé à l'Agence de Bilbao un retour sur les traductions en roumain et bulgare du guide de bonnes pratiques "Santé & Sécurité". Pour l'instant aucune information n'a été fournie par l'agence.

##### *b. Coordination des interventions FIEC et FETBB*

Un discours conjoint a été prévu pour la journée du lendemain, qui reprend l'ensemble des actions mises en œuvre par la FIEC et la FETBB en matière de santé et de sécurité depuis novembre 2004.

## 5. Recommandation FIEC-FETBB sur le stress lié au travail

### - *Activités de suivi*

M. Eisenbach demande à la FIEC si ses fédérations nationales ont mis en place des actions de lutte contre le stress. La FIEC répond qu'elle organisera une consultation de ses fédérations nationales et qu'elle recensera les actions qui ont été effectivement entreprises.

Une étude CLR montre que les Etats membres ont des conceptions différentes en matière de stress au travail, donc les remèdes apportés varient aussi selon les pays.

## 6. Silice cristalline respirable

Aucun nouveau développement n'a été constaté dans ce dossier. La FETBB considère que l'accord multi-sectoriel signé sur les questions de Silice cristalline respirable prête à la critique et a envoyé un courrier à la Commission européenne pour lui faire part de son désaccord.

M. Eisenbach propose à la FIEC de rédiger un courrier conjoint sur cette question.

Mme Passot répond que la FIEC se prononcera uniquement sur la base d'un projet de lettre, qu'elle soumettra à son Comité de Direction pour approbation.

## 7. Divers

### a. *Campagne de l'Union sur la prévention des expositions à l'amiante:*

Rapport de Mme Passot.

### b. *Campagne de l'Agence de Bilbao 2006 « Débuter en sécurité »:*

Rapport de Mme Passot. M. Pelegrin souligne que le point focal belge chargé de répercuter la campagne de l'Agence dans son pays ne s'est plus réuni depuis trois ans et souligne combien cet état de fait nuit à l'action de l'Agence dans les pays. Les points focaux doivent "ressusciter"

### c. *Guide européen de bonnes pratiques sur le travail en hauteur*

Le guide n'est pas encore prêt.

### d. *Plateforme Technologique Européenne (ETP)*

La plate-forme ETP est constituée d'une branche nationale et d'un comité de direction. Ce comité de direction de l'ETP a dû formuler des lignes stratégiques "Santé Sécurité". Les participants décident de contacter le CD de l'ETP pour savoir ce qu'il se passe.